



*Basket 44*

# **PROCES VERBAL**

## **Comité Directeur Exceptionnel**

Vendredi 18 Septembre 2020

Présents : Séverine AILLERIE - Franck BAUDRILLER – Dominique BOUDEAU – Dimitri BREHERET – Jean Paul BREMENT – Frédérique CONCILLE – Pascal DUPE – Thierry GATEFAIT – Elodie GIRARD – Bénédicte GOUGAUD – Alain GUERESSE – Franck JOUNIER – Sophie LAMBOUR – Riccardo POZZETTO - Christine RULLIE – Pascale SIMON – Lénaïc SORIN -

Excusés : AUBERT Didier - Benoit RENAUD – Chantal BEAUQUIN – Mireille COURBOULAY - Christine THERET – Maxime TRICHARD – Justine VOLLANT - Bertrand VIGOUROUX – Sébastien LHERMITE

Invité : Yannick OLIVIER

## 1. INTERVENTION DU PRESIDENT

### 1er Point : Modification de l'Article 24 du règlement sportif jeunes pour mise en adéquation avec le règlement des CTC.

Proposition de remplacer cette phrase :

Dans le cas d'une équipe en Entente ou en CTC, les joueurs/joueuses brûlé(e)s devront obligatoirement être licencié(e)s dans le club porteur.

Par :

Dans le cas d'une équipe en Entente ou en CTC, 5 joueurs seront brûlés dont au moins 3 licenciés dans le club porteur. Ces 5 joueurs ne pourront jouer dans une autre équipe engagée par un club de la CTC dans la même catégorie d'âge et évoluant dans une division inférieure.

Voté à l'unanimité des membres élus présents.

### 2ème Point : Tarif des formations « initiateur »

Le stage « initiateur » est habituellement facturé 310 euros et se déroule sur une semaine, en internat.

Ce stage ne pourra pas se dérouler en Internat cette saison, la Commission Technique propose donc de baisser le tarif à 200 euros.

Voté à l'unanimité des membres élus présents.

### 3ème Point : Tarif des formations des arbitres stagiaires « Examen Arbitre Départemental »

Les stages des arbitres débutants étaient prévus en internat (3 jours + 2jours) pour cette saison et facturé 230 euros.

Du fait du COVID-19, ce stage ne pourra pas se dérouler en Internat cette saison. La Commission des Officiels propose donc de baisser le tarif à 160 euros.

Voté à l'unanimité des membres élus présents.

#### 4ème Point : Mis en place d'un groupe sanitaire pour « Traitement des demandes de report – COVID 19 »

Dans le cadre du traitement des demandes de report – COVID 19, et suite aux recommandations de la FFBB indiquées dans la Note Fédérale, le Comité doit mettre en place un groupe sanitaire pour traiter les demandes de clubs chaque semaine, si toutefois il y en a.

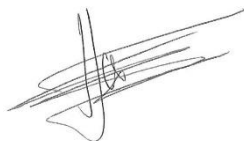
Franck JOUNIER propose les personnes suivantes pour constituer ce groupe sanitaire :

Lénaïc SORIN – Dominique BOUDEAU – Elodie GIRARD – Séverine AILLERIE - Christophe GUYON (Médecin)

Voté à l'unanimité des membres élus présents.

La séance est levée à 20h20

Le Président du Comité,  
Franck JOUNIER



Le Secrétaire Général,  
Dominique BOUDEAU

